



Saint-Denis, le 31 août 2023

**Madame la Présidente  
Conseil Régional de la Réunion  
Hôtel de Région Pierre Lagourgue  
Avenue René Cassin  
97490 Sainte-Clotilde**

**A l'attention de Mme la Présidente du CST**

N/Réf. : UCR974-24-2023

**Objet : Prime « Pouvoir d'achat » des fonctionnaires**

Madame la Présidente,

Annoncée lors de la réunion “Urgence pouvoir d'achat 2023”, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en faveur des fonctionnaires percevant un salaire brut mensuel inférieur à 3250 € entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023 dans la fonction publique d'état et hospitalière.

Cette prime est une véritable bouffée d'air frais pour les agents qui ont connu une année difficile et subissent une rentrée compliquée.

Aussi nous sollicitons une réunion de dialogue social dans les meilleurs délais avec vous et vos services afin d'organiser la mise en place de cette prime pour les agents de la Région Réunion réunissant les conditions fixées par le décret.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général  
**UNSA REGION REUNION,**  
Yves TAMBON



WWW.UNSAREGION974.COM



@REGION974UNSA



06 92 644 323

